

## La troisième personne de politesse en italien : fait de langue, fait de culture \*

Jacqueline Brunet

Professeur honoraire des universités

[jacqueline.brunet@club-internet.fr](mailto:jacqueline.brunet@club-internet.fr)

L'italien dispose de trois moyens pour s'adresser à son interlocuteur. Le premier, le tutoiement, est le plus simple. Il met en oeuvre un pronom *tu* sans histoire, qu'on utilise, disent les grammairiens, dans les rapports de familiarité, de camaraderie, d'intimité. La seule remarque à faire, sur cette deuxième personne, concerne, me semble-t-il, l'extension de son emploi. De façon générale, le tutoiement, au moins à partir du milieu du siècle dernier, était déjà largement employé en Italie, nettement plus qu'en France.<sup>1</sup> Depuis quelques décennies, on assiste à ce que certains considèrent comme une véritable inflation du tutoiement. Dès les années 60, un grammairien tel que Franco Fochi dénonçait un *tu* en expansion, qui n'était encore que la caractéristique du "monde des jeunes".<sup>2</sup> Quelques années plus tard, un écrivain, Luca Goldoni, remarque que la contagion du *tu* a gagné le monde des adultes : "Nous en sommes aujourd'hui au *tu* de quelques lycées de pointe (...), au *tu* des mères de famille aux institutrices, (...), il y a le *tu* des dîners debout, le *tu* de la baby sitter au mari de Madame (...), le *tu* du Club Méditerranée, le *tu* du voyage en charter au Caire (...)"<sup>3</sup> Encore s'agissait-il donc de personnes ayant entre elles un minimum de rapports, même si le lien était quelque peu lâche. Au cours des toutes dernières années, le tutoiement semble vouloir s'étendre aux rapports entre inconnus (de commerçant à client, par exemple), le critère de la jeunesse continuant toutefois à jouer un rôle important.

Le deuxième moyen dont dispose l'italien est la deuxième personne improprement dite du pluriel, qui s'exprime au moyen de *voi*, pronom nettement plus complexe et ambigu. Une de ses valeurs, toutefois, est simple : *voi* est le pluriel de *tu*. A deux ou plusieurs interlocuteurs que l'on tutoie individuellement, on s'adresse avec *voi* et l'environnement syntaxique est au pluriel. Tout est simple. Là où les choses se compliquent, c'est qu'il y a aussi un *voi* singulier. On peut passer rapidement sur une aberration pourtant de taille mais que le français partage et

---

\* Cette communication s'appuie sur deux de mes études qui abordaient, dans des optiques très différentes l'une de l'autre, le sujet traité ici :

*Un "langage colakeutiquement profane" ou L'influence de l'Espagne sur la troisième personne de politesse italienne*, dans *Présence et influence de l'Espagne dans la culture italienne de la Renaissance*, Centre de Recherche sur la Renaissance italienne, Paillart, 1979, p. 251-315.

*Grammaire critique de l'italien*, vol. 9 : *TU, VOI, LEI*, Presses Universitaires de Vincennes (PUV), 1987, 134 p.

<sup>1</sup> Voir ci-dessous note 53.

<sup>2</sup> Franco FOCHI, *L'italiano facile*, Feltrinelli, 1964, p. 202.

<sup>3</sup> "Il Corriere della Sera", 30/10/1977, p. 3. Le phénomène n'est pas qu'italien. Dans un article intitulé : *L'Espagne se voue au tu et au toi* et sous-titré : *Sous l'impulsion des jeunes générations, le "tu" est sur le point de supplanter la forme traditionnelle de vouvoiement "usted"*, Bernard COHEN (dans "Libération", 24 août 1987, p. 16) décrit le même envahissement de la 2<sup>ème</sup> personne du singulier en espagnol.

qui donc ne devrait pas dérouter, aberration qui consiste à employer un pronom qui porte en lui-même la marque du pluriel (*voi/vous*), un verbe à la deuxième personne du pluriel (*voisiete/vous êtes*) et des adjectifs, participes, etc. au singulier (*voi siete molto gentile/vous êtes très aimable*).<sup>4</sup> Plus déroutant, par contre, est l'emploi de ce *voi* singulier et là la ressemblance avec le français ne joue plus. Le français ne connaît que *tu* et *vous*. L'italien, à côté de *tu* et *voi*, dispose aussi d'une troisième personne, dont il sera question plus avant. Il a, autrement dit, deux façons de vouvoyer, en employant *voi* ou en employant *Lei*.

*Voi* a longtemps été considéré comme une sorte de voie moyenne entre le *tu* familier et un *Lei* dont on verra qu'il est emphatique et cérémonieux. On peut citer quelques exemples des siècles derniers : Leopardi, en 1817, envoie de nombreuses lettres à Pietro Giordani ; il emploie d'abord le *Lei* (destiné à son "Très estimé Monsieur"), puis il passe au *voi* (à l'endroit de son "Cher Giordani") et enfin au *tu* lorsque Giordani est devenu son "très aimé et unique ami".<sup>5</sup> Au début du siècle dernier encore (1923-1925), une même progression est résumée dans cette phrase d'un roman de Massimo Bontempelli : "Le voyage de Budapest à Rome nous fit passer – Munkàcay et moi – du stade de la connaissance courtoise à celui de l'amitié la plus éprouvée. A Budapest nous usions du *lei*, à Postojna du *voi*, à Bologne du *tu*".<sup>6</sup> Mais cette valeur de juste mesure n'a plus cours aujourd'hui. Seuls demeurent des critères régionaux : le *voi* est encore le pronom normal de politesse dans certaines régions du Sud de l'Italie, au moins dans la langue parlée. Les critères sociaux ne sont plus déterminants : le *voi* dans les milieux ruraux ou, à l'opposé, dans les milieux aristocratiques n'est plus de mise depuis plusieurs décennies. Il est encore de pratique normale dans la correspondance bureaucratique et commerciale, mais son statut est alors ambigu, oscillant entre un *voi* singulier destiné à la personne "singulière" qui lira la lettre et un *voi* pluriel représentant l'ensemble de la société commerciale, de l'organisme auquel on s'adresse.

C'est surtout le troisième moyen dont l'italien dispose pour s'adresser à son interlocuteur qui fait problème – et sur lequel donc nous nous attarderons davantage – à savoir la forme dite de politesse ou de courtoisie. Utilisée, au moins jusqu'à ces temps derniers (voir ci-dessus) dans les rapports sociaux traditionnels, elle s'exprime au moyen d'une troisième personne,

---

<sup>4</sup> Cet usage remonte au III<sup>e</sup> siècle. D'abord réservé aux personnes détenant un pouvoir, il s'est rapidement généralisé. Cf. Dag NORBERG (dans *Manuel pratique de latin médiéval*, Paris, Picard, 1968, p. 14) : "L'empereur, en parlant de lui-même, ne disait plus *ego* mais *nos*, le sujet devait l'appeler *vos* et non pas *tu*. Cet emploi du pluriel s'est répandu très vite dans toutes les couches sociales influencées par la langue officielle, et en peu de temps on se mit à employer un pluriel de révérence pour s'adresser même à des collègues."

<sup>5</sup> "Stimatissimo Signore", "Caro Giordani", "dilettissimo ed unico amico", dans *Epistolario di G. Leopardi*, Firenze, Le Monnier, 1883.

<sup>6</sup> "Il viaggio da Budapest a Roma ci portò – me e Munkàcay – dal grado della conoscenza cortese a quello della più provata amicizia. A Budapest ci davamo del lei, a Postumia del voi, a Bologna del tu." Massimo BONTEMPELLI, *Racconti e romanzi*, Mondadori, 1961, p. 697.

fait appel aux pronoms *Ella*, en voie de disparition, et surtout *Lei* ("Elle"), au point qu'aux expressions "*dare del tu, dare del voi*" fait pendant l'expression "*dare del Lei*". Apparemment, c'est une richesse : trois façons de s'adresser à son prochain, toutes les langues ne peuvent se vanter d'un tel choix. En fait, outre que le *voi* singulier est devenu, on l'a dit, marginal, cette troisième personne est une forme instable, emphatique, incohérente. Emphatique car cette troisième personne renvoie à une "Signoria" à laquelle l'interlocuteur est censé s'adresser. Certes, cette "Seigneurie" n'est pas convoquée dans l'esprit du locuteur chaque fois qu'il emploie une troisième personne. Il n'empêche que ce mode crée une distance qui est sans doute à l'origine, par contre-coup, de la grande extension donnée au tutoiement et dont on a des preuves dans le fait, par exemple, que si on s'adresse individuellement à une personne en employant *Lei*, on hésitera, si à cette personne s'en ajoutent une ou plusieurs autres, à employer le pluriel de *Lei*, *Loro*, que l'on sent comme plus cérémonieux encore et on se repliera sur un *voi* pluriel.

Emphatique donc, cette forme, mais aussi incohérente. Pourquoi ? Parce que le pronom *Lei*, représentant, rappelons-le, une *Signoria*, est féminin. Problème : que fait-on lorsqu'on s'adresse à un homme ? Applique-t-on le strict accord grammatical et, puisqu'on parle à sa Seigneurie, lui parle-t-on au féminin ? Ou le bon sens l'emporte-t-il et réalise-t-on des accords au masculin ? Les deux ! L'usage n'est pas parvenu à trouver une solution unificatrice. Si, ne percevant pas vraiment l'incongruité de l'accord, on dit bien : "*Lei* (féminin), *Signore* (masculin) è simpatico (masculin)",<sup>7</sup> c'est-à-dire si le masculin l'emporte lorsque le pronom est sujet,<sup>8</sup> rien ne va plus lorsqu'il est complément. On trouvera, par exemple, "*Signore, l'ho chiamato*" mais aussi "*Signore, l'ho chiamata*" ("Monsieur, je l'ai appelé/e").

Benedetto Croce avait-il tort lorsqu'il parlait, à propos de la troisième personne, d'un "scandale grammatical" ?<sup>9</sup>

Et si scandale il y a, comment a-t-il pu se produire ? Comment, pourquoi l'accepte-t-on ? Y a-t-il eu, au cours des siècles, des tentatives pour y mettre fin ?

On comprend mieux l'aberration de cette troisième personne si on en retrace (brièvement) l'origine. Elle est lointaine. Elle est intimement liée à l'histoire de l'emploi de titres

---

<sup>7</sup> L'aberration est bien plus perceptible si est utilisé le pronom *Ella*. Cf. cette phrase extraite de *Una vita* [1892] de Italo SVEVO (dans *Opere*, Milano, Dall'Oglio, 1964, p. 407) : "*Ella è indisposto, mi pare, – gli disse Cellani vedendolo pallido e stralunato (...)*".

<sup>8</sup> L'emporte, mais la victoire n'est pas totale. En 1955, Bruno MIGLIORINI (dans *Grammatica italiana*, Firenze, Le Monnier, 1955, p. 102) estimait que : "*Lei è molto buona*" – donc accord au féminin – était rare et littéraire par rapport à "*Lei è molto buono*". En 1995 encore, DARDANO et TRIFONE (*Grammatica italiana*, Zanichelli, 1995, p. 271) jugeaient aussi que : "*Anche lei, direttore, è invitata*" était moins commun que : "*Anche lei, direttore, è invitato*", le féminin, pour un homme, étant "raro e sentito come letterario". Rare et littéraire, donc, mais non exclu.

<sup>9</sup> Dans *La lingua spagnuola in Italia*, Roma, Loescher, 1895, p. 182.

honorifiques dont les premiers témoignages remontent au ... IIIe siècle, autrement dit en langue latine. Au cours de ce siècle, en effet, l'habitude s'instaure de ne plus s'adresser à un interlocuteur prestigieux avec un *tu*, ou avec le récent *vos*, mais avec un titre qui correspond à son rang. "On s'adressait à l'Empereur – écrit Dag Norberg – par les mots *vestra maiestas*, *vestra gloria*, *vestra pietas*, à d'autres personnages, selon leur rang, par *vestra excellentia*, *eminentia*, *magnificentia*, *spectabilitas*, etc. Les titres *beatitudo* et *sanctitas* étaient réservés aux dignitaires ecclésiastiques".<sup>10</sup> Et les titres, tout naturellement, entraînent dans leur sillage l'emploi d'une 3<sup>ème</sup> personne. Ces titres s'enrichissent tout au long du Moyen Age et, dès la première moitié du XIIIe siècle, des traités normatifs – encore écrits en latin – et des modèles de lettres – déjà écrits en langue vulgaire<sup>11</sup> – codifient les règles d'emploi de ces titres multiples : *Vostra Eccellenza*, *Vostra Benignità*, etc., au nombre desquels figure en bonne place le *Vostra Signoria* appelé à connaître une si longue carrière. Ces titres, remarquons-le au passage, font le plus souvent référence à une qualité, si bien que la frontière est souvent difficile à tracer entre l'expression d'une vertu que l'on attribue à l'interlocuteur et la représentation de l'interlocuteur lui-même, désigné comme personnifiant cette vertu. Si bien aussi qu'on aboutit parfois à des tournures quelque peu emberlificotées, telle celle-ci où le poète Guittone d'Arezzo (1230-1294) déclare se placer "sous l'aile de Votre Courtoisie à la merci de Votre Altesse"<sup>12</sup> ou "aux pieds de la très noble magnitude de votre altesse et de votre dignité".<sup>13</sup>

Encore un mot sur ces lettres ou modèles de lettres : on y note déjà, à côté de nombreux autres pronoms féminins (*Ella*, *Essa*, *Quella*, *Questa*...) la présence du pronom *Lei*, appelé lui aussi à une si brillante carrière : il n'existe d'abord que sous la forme d'un pronom de rappel d'un titre précédemment exprimé. Un exemple : voici comment il est recommandé au quémendeur d'un bienfait de s'exprimer : "Eo clamo marçé alla vostra paternità, la quale è liberale a tutti quelli che recurre a *lei*, k'a me vostro minimo parente, (...) vola succurrere in la presente necessitate...".<sup>14</sup>

Aux XIVE et XVe siècles, l'usage des titres poursuit son chemin, s'amplifie même, le champ sémantique dans lequel se situent ces titres ne cesse de s'étendre : à côté des

<sup>10</sup> Dag NORBERG, *Manuel*..., p. 14.

<sup>11</sup> Guido FAVA, mort vers 1250, maître de l'école bolonaise de grammaire, écrit des *Parlamenta*, qui sont des modèles de lettres et de discours, et la *Gemma purpurea* qui contient aussi des formules de lettres.

<sup>12</sup> "Sotto l'ala di vostra cortesia al podere di vostra altezza." Fra GUITTONE d'AREZZO, *Lettere*, Roma, A. de' Rossi, 1745, p. 73.

<sup>13</sup> "A i piedi della nobilissima magnitudine di vostra altezza, e di vostra degnità." (*ibid.*, p. 72°).

<sup>14</sup> "J'implore votre paternité, laquelle est pleine de libéralité envers tous ceux qui ont recours à elle, de vouloir me secourir, moi votre lointain parent, en cette nécessité où je suis...". Dans Augusto GAUDENZI, *I suoni, le forme e le parole dell'odierno dialetto della città di Bologna*, Bologna, Fava e Garagnani, 1889, p. 127. Remarquer – ainsi que dans les extraits cités ci-dessus – l'emploi simultané de la 3<sup>ème</sup> personne et de la 2<sup>ème</sup> personne du pluriel, extrêmement fréquent et qui se maintiendra pendant plusieurs siècles.

*Prestanza, Magnitudine*, on voit fleurir des *Mansuetudine, Generosità, Fraternità, Celsitudine* (Grandeur), etc.

Mais c'est au XVI<sup>e</sup> siècle que se produit un événement considérable : l'emploi des titres explose littéralement. D'une part, le champ sémantique s'étend encore. Des écrivains contemporains signalent souvent le caractère ridicule de ces *Vostra Reverenzia, la Padronità Vostra, la Magnanimità Vostra, Vostra Prestanza, Vostra Mansuetudine*, etc. ; des comédies s'en font aussi l'écho. D'autre part, et surtout, le titre *Vostra Signoria*, jusqu'ici réservé aux personnes de qualité ou détenant un pouvoir, déferle partout : on ne s'appelle plus *Messere* ou *Madonna*, mais *Signore* ou *Signora*, quelle que soit la position sociale qu'on occupe. De nombreux poèmes de l'époque dénoncent cette inflation et s'insurgent contre cette mode envahissante qui fait qu'on entend ces termes jusque dans les écuries,<sup>15</sup> que les femmes veulent être appelées *Signora* dans leurs cuisines<sup>16</sup> et jusque dans les bordels.<sup>17</sup>

Et s'il n'y avait que les titres ! Les auteurs de comédies, de traités, de poèmes dénoncent aussi une autre mode tout aussi envahissante, celle qui est définie par un mot commode mais difficilement traduisible : les *cerimonie* : les "cérémonies", certes, mais dans un sens à peine moins péjoratif que : les "salamalecs". "L'adulation et les *cerimonie* – écrit, par exemple, l'humaniste Alviro Cornaro – ont conduit de nos jours à dégrader la sincérité de la vie en société."<sup>18</sup> Que sont donc ces *cerimonie* ? Ce sont les courbettes, les révérences, les baise-mains, les grandes envolées de chapeau, toutes ces "ridicules et scélérates adulations" – selon le mot du polygraphe Girolamo Parabosco<sup>19</sup> – qui sont devenues la règle dans les rapports sociaux. Certains se révoltent : dorénavant, écrit un poète à un ami :

Vous me verrez sortir sans mon chapeau  
Pour ne pas avoir à tout moment à l'ôter.<sup>20</sup>

Dans de nombreuses comédies aussi, ce comportement ostentatoire est ouvertement moqué, le trop fameux "Bacio la mano" est tourné en dérision : dans l'une d'elles,<sup>21</sup> deux

---

<sup>15</sup> L'ARIOSTE (*Satire 1 – 1517* – dans *Opere minori di Ludovico Ariosto*, a cura di Giuseppe FATINI, Firenze, Sansoni, 1961, p. 185) feint de devoir s'adresser par un "Signore" à un garçon d'écurie.

<sup>16</sup> Pour SABBA de CASTIGLIONE (*Ricordi*, Venetia, P. Gerardo, 1560, p. 60), de ces *Signore* "tutte le cocine ne son piene", surtout en Lombardie.

<sup>17</sup> Matteo FRANZESI, *Capitolo*, 1555, dans *Delle rime piacevoli del Berni (...) e d'altri*, parte II, Venetia, F. Baba, 1627, f° 71v.

<sup>18</sup> "L'adulazione e le cerimonie (...) hanno tolto ai nostri tempi a deprimere la sincerità del viver civile." Alvise CORNARO, *I° Discorso intorno alla vita sobria [1558-1561]*, Firenze, Le Monnier, 1946, p. 30.

<sup>19</sup> "le goffe e ladre addulattioni". Girolamo PARABOSCO, *La seconda parte delle Rime*, Vinegia, Rocca, 1555, f° 52v.

<sup>20</sup> (...) mi vedrete andar senza berretta,  
Per non haver a trarla ogn'hor di capo.

Matteo FRANZESI, *Capitolo contra lo sberrettare* (environ 1550), dans *Delle rime piacevoli...*, f° 63v.

jeunes veuves confient à un serviteur la mission d'amener dans leurs filets les deux hommes qu'elles convoitent : pour s'assurer ses services, elles l'accablent de *Signoria*, voire d'*Eccelsa Signoria* et déclarent l'une baiser ses mains, l'autre son ... digne genou !

Or ces deux excès – excès dans l'emploi des titres, excès dans la manière de se comporter en société – sont intimement liés. Les deux modes ont déferlé en même temps, l'une a entraîné l'autre et vice-versa, l'emploi des titres n'est que l'un des aspects de cet ensemble de "salamalecs".

Que s'est-il passé ? Pourquoi cette vogue des *cerimonie* ? Pourquoi ce déferlement de titres si impétueux que – selon le mot d'un lettré de l'époque – "pour parler correctement désormais il faudra tenir un catalogue" ?<sup>22</sup>

De nombreux témoignages semblent apporter la réponse. Écoutons quelques textes. En 1517, l'Arioste dénonce violemment :

(...) la vile adulation espagnole  
[qui] a mis la Signoria jusque dans les bordels.<sup>23</sup>

Matteo Franzesi – celui qui a décidé de ne plus porter de chapeau – brocarde :

Nous voilà bien obligés envers l'Espagnol  
Grâce à cette locution si élégante  
Il nous fait seigneurs d'un fameux héritage !<sup>24</sup>

Dans une comédie, une jeune femme est exaspérée par la manie qu'a son soupirant de faire mille fois par jour le va-et-vient sous ses fenêtres et de faire le "passionné à l'espagnole".<sup>25</sup> Dans une autre, sont moqués les serviteurs qui tentent d'entrer dans les bonnes grâces de leurs maîtres au moyen de "révérences espagnolissimes".<sup>26</sup> On pourrait multiplier les exemples. Ils montreraient tous que la faute de ces excès est attribuée à l'Espagne, l'Espagne qui, depuis le milieu du XVe siècle, exerce sa domination sur le royaume de Naples, sur la Sicile et la

---

<sup>21</sup> Vincenzo BELANDO, dit Cataldo siciliano, *Gli amorosi inganni*, Paris, David Gilio, 1609.

<sup>22</sup> Gio. Mario ALESSANDRI, *Paragone della lingua toscana e castigliana*, Napoli, Mattia Cancer, 1560, f° 63v.

<sup>23</sup> (...) la vile adulazion spagnola  
Messe la signoria fin in bordello.

*Satire I*, dans *Opere minori di L. Ariosto...*, p. 185.

<sup>24</sup> Noi siam pur obligati a lo spagnuolo,  
Poiché con sì elegante elocuzione  
Ci ha fatto insignorir di qualche duolo.

Matteo FRANZESI, *Capitolo contra il parlar per Vostra Signoria*, dans *Delle rime piacevoli...*, f° 70v.

<sup>25</sup> "far a la spagnuola / Sì ben il passionato." E. BENTIVOGLIO, *Il geloso*, Vinegia, Giolito, 1545, acte I, scène 3.

<sup>26</sup> "spagnolissima riverenza", Decio GRISIGNANO, *Il Vafro*, Venetia, G. Vincenci, 1585, acte II, scène 7.

Sardaigne. Et une domination qui n'est pas que militaire et politique. On sait que dès le milieu du XV<sup>e</sup> siècle les modes espagnoles, la langue espagnole même<sup>27</sup> ont envahi le royaume de Naples, sont arrivées jusqu'à la cour de Rome et ont même touché la Lombardie.<sup>28</sup>

L'Espagne serait donc la grande coupable. C'est elle qui aurait "importé" en Italie ce gestuel ridicule, cette folie des titres et ce funeste emploi de la 3<sup>ème</sup> personne qui leur est lié. C'est l'idée qui ressort de nombreux textes de l'époque, c'est celle que l'on trouve encore aujourd'hui dans des manuels qui, voulant résumer en quelques mots ce phénomène complexe, créent une ambiguïté simplificatrice en définissant, par exemple, la 3<sup>ème</sup> personne comme une "manière d'origine espagnole".<sup>29</sup> C'est là une invitation à tenir l'Espagne pour responsable, en bloc, de cette 3<sup>ème</sup> personne. Or, c'est loin d'être aussi simple.

Certes, l'Italie a pris l'Espagne comme modèle, mais elle a très mal imité ce modèle. Sur plusieurs plans. Sur celui du comportement social d'abord : l'Italie a fait siennes ces *cerimonie* qui étaient effectivement à la mode en Espagne, mais elle en a poussé la pratique beaucoup plus loin : " La vague de "cérimoniosité" qui a pénétré en Italie sous l'influence incontestable de l'Espagne – écrit le linguiste Bruno Migliorini – s'était répandue beaucoup plus largement qu'en Espagne."<sup>30</sup> Sur le plan des titres ensuite : l'Italie, ici encore, a imité l'Espagne, mais elle l'a fait en étendant l'emploi de ces titres, on l'a vu, aux plus simples communs des mortels, en les distribuant à tort et à travers. En Espagne, au contraire, cet emploi était strictement réglementé : des pragmatiques ordonnaient, des décrets canalisait les élargissements successifs des titres, la loi interdisait leur usage en dehors de limites strictes qui leur étaient imparties. D'où le maintien d'une hiérarchie rigoureuse et avec laquelle on ne plaisantait pas : quelqu'un qui méritait le titre de *Señoria* et qui se voyait attribuer un *Merced* pouvait se sentir offensé au point de laver cette injure dans le sang. Des témoignages montrent que des faits de ce genre se sont effectivement déroulés.<sup>31</sup>

L'Italie, enfin, a très mal imité l'Espagne sur le plan de la syntaxe : l'espagnol a contracté (en 1620-1630) non pas le titre *Vuestra Señoria*, solennel et réservé aux personnages de haut rang, mais le plus usuel *Vuestra Merced*, ("Votre Merci", titre tout aussi féminin que *Vostra Signoria*) en un *Usted* en quelque sorte asexué, qui s'accommode d'un environnement aussi

---

<sup>27</sup> Pietro BEMBO [1470-1547], (dans *Prose e Rime*, Torino, UTET, 1960, livre I, XIII, p. 109) déclare que, sous le pontificat d'Alexandre VI – donc de 1492 à 1503 – "la cortigiana lingua" de la Cour de Rome "s'era inispagnuolita".

<sup>28</sup> Ortensio LANDI (dans *I Paradossi*, Vinegia, 1545, f° 74r) , effrayé par ce qu'il a vu et entendu à Naples, fuit, mais "misero me – écrit-il – ch'ho poi ritrovato essere in ogni lato sparsa questa bella specie di follia." Même la Suisse, où il s'est réfugié, est atteinte : "vi scorsi tanta ambitione e tanto fumo ch'io fui per accecarne" (74v).

<sup>29</sup> M. FOGARASI, *Grammatica italiana del Novecento*, Bulzoni, 1984, p. 240.

<sup>30</sup> L'"ondata di cerimoniosità entrata in Italia per indubbia influenza spagnola [era] dilagata molto al di là che nella Spagna stessa ." Bruno MIGLIORINI, *Primordi del LEI*, dans *Saggi linguistici*, Firenze, Le Monnier, p. 196.

<sup>31</sup> Voir Nadine LY, *La poétique de l'interlocution dans le théâtre de Lope de Vega*, Institut d'Etudes ibériques et ibéro-américaines, Université de Bordeaux III, 1981, en particulier les pages 50-70.

bien masculin que féminin. L'italien n'a pas contracté son *Vostra Signoria* qui est resté un titre ;<sup>32</sup> il ne lui a pas donné un statut de pronom. Comme il était impossible de répéter à tout moment, dans la correspondance ou dans la conversation, ce titre encombrant, l'italien a bien dû recourir, lui aussi, à des pronoms plus expéditifs. Il s'est servi de ceux qu'il possédait déjà, en particulier de *Ella* et surtout de *Lei*, qui n'étaient d'abord, on l'a vu, que des pronoms indirects, de rappel de titres déjà exprimés ; ces pronoms ont peu à peu acquis une fonction de sujet<sup>33</sup> et conquis leur autonomie. Mais ils ont continué et ils continuent, implicitement, à se rapporter à des titres féminins, et tout particulièrement à ce *Vostra Signoria* encore bien vivant de nos jours, d'où l'inconvénient de taille signalé ci-dessus, à savoir les incertitudes des accords en genre.

Autrement dit, le rôle joué par l'Espagne est, comme on le voit, limité. L'Espagne n'a pas apporté en Italie une innovation : l'emploi de titres abstraits en tant que formules allocutoires, attesté bien avant les XVe et XVIe siècles, s'est développé indépendamment de toute influence espagnole sur la péninsule. L'Espagne n'est à l'origine que d'un phénomène de mode qui en a poussé l'usage jusqu'à l'absurde. Le linguiste Bruno Migliorini résume parfaitement la situation lorsqu'il écrit : "La poussée culturelle qui a produit l'expansion du *Lei* est sans aucun doute espagnole, tandis que l'origine de la forme et la façon dont elle s'est cristallisée doivent pour la plus grande part nous être imputés."<sup>34</sup>

Nous posons la question au début : n'y a-t-il pas eu des mouvements de résistance ? N'a-t-on pas essayé d'enrayer cette mode ? Si, bien sûr. Pour rester dans le domaine qui nous concerne plus particulièrement, celui de cette "maudite troisième personne", il est aisé de trouver des condamnations dès le XVIe siècle. Un exemple : au milieu du siècle, dans les années 1540, des écrivains, des grammairiens échangent entre eux un grand nombre de lettres consacrées à ce sujet, si longues que certaines s'apparentent à de petits traités et qu'on pourrait parler, à leur sujet, d'une véritable "querelle" ou à tout le moins d'une vive polémique opposant les partisans et les adversaires de cet usage. Je ne retiendrai que quelques-uns des arguments qu'ils échangent. Les partisans de la 3<sup>ème</sup> personne insistent sur l'enrichissement qu'elle représente en permettant de moduler le *tu*, destiné aux familiers et aux inférieurs, le *voi* réservé à un égal ou pour le pluriel et la 3<sup>ème</sup> personne... pour tous les autres. Ainsi réduira-t-on l'usage du *voi*, actuellement galvaudé et surtout impropre puisqu'on l'emploie indifféremment pour "un aubergiste, deux ou plusieurs voleurs, un et mille rois et

---

<sup>32</sup> Dans la deuxième moitié du XVIème siècle apparaît la forme contractée *Vossignoria*, laquelle se contractera elle-même jusqu'à *Vossia*. Ces deux titres n'ont été utilisés que dans le Sud de l'Italie et en Sicile.

<sup>33</sup> Bruno MIGLIORINI (dans *Primordi del Lei*,...p. 191) signale quelques premiers emplois d'un LEI sujet au XVe siècle. Il faut cependant attendre le XVIe siècle pour que ces emplois deviennent plus fréquents, malgré les injonctions de Pietro Bembo qui refusait le statut de sujet au pronom LEI, utilisé en tant qu'allocutoire ou non.

<sup>34</sup> "La spinta culturale che ha prodotto l'espansione del *Lei* è indubbiamente spagnola, mentre l'origine della forma e il modo in cui essa si è cristallizzata sono in massima parte nostrani." (dans *Primordi*..., p. 198).



papes".<sup>35</sup> Les adversaires, de leur côté, s'élèvent contre cette manière étrange que "nous avons de parler à quelqu'un comme s'il était un autre, et de plus dans l'abstrait, comme si nous parlions avec l'idée de notre interlocuteur et non avec sa propre personne."<sup>36</sup> Ils le disent parfois sous forme humoristique : "Moi parfois – écrit le grammairien Claudio Tolomei – quand quelqu'un veut bêtement me flatter et me dit par exemple : "Que Votre Seigneurie me fasse cette grâce", d'abord je me demande si c'est bien à moi qu'il parle, puis m'avisant de cette erreur, je lui dis : "Que ma Seigneurie vous réponde puisque c'est elle qui doit faire cette grâce et non pas moi"<sup>37</sup>. Dans le camp adverse, on ne se le tient pas pour dit : Girolamo Ruscelli, renvoyant en écho les termes moqueurs de Tolomei, rétorque à son adversaire partisan du *voi* : "Moi, quand parfois quelqu'un finement me dit par exemple : "Je vous prie de me faire cette grâce", d'abord je me retourne pour voir combien d'autres personnes sont avec moi, puis m'apercevant de cette finesse, je lui dis : "Quant à moi, j'y consens, pourvu qu'y consentent aussi ces autres (...) que vous priez avec moi."<sup>38</sup>

Les adversaires de la 3<sup>ème</sup> personne ne seront évidemment pas convaincus. Ils tenteront de faire front, insisteront sur l'embrouillamini syntaxique lié au féminin, s'encourageront les uns les autres à résister mais ils auront bien vite conscience de mener un combat d'arrière-garde : les *Signorie*, dit l'un d'eux – et donc l'emploi de la 3<sup>ème</sup> personne qu'elles engendrent – se sont tellement "emparées de notre ambition et de notre vanité que nous ne pouvons plus nous en dépêtrer."<sup>39</sup> "L'abus est déjà chose faite et il est général", dira un autre.<sup>40</sup>

Les opposants ont mené une résistance vive mais isolée, limitée à un cercle de lettrés, condamnée à l'inefficacité. La 3<sup>ème</sup> personne poursuivra inexorablement sa route. On ne peut que survoler de très haut les siècles suivants et écouter quelques-unes des voix qui se sont élevées contre cet usage, avec la même inefficacité. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, Giuseppe Baretti (1716-1789) s'en prend violemment à ce "fantôme féminin".<sup>41</sup> Au XIX<sup>e</sup>, Leopardi (1798-1837), tombant dans la simplification signalée ci-dessus, condamne ce "maudit hispanisme de

<sup>35</sup> [così dice voi a] un hoste, come a due o più ladri, e come a uno e mille Re e Papi." G. RUSCELLI, *Lettera a M. G. Mutio...*, f° 14r et 14v.

<sup>36</sup> "(...) abbiamo a parlar con uno, come se fusse un altro; e tuttavia in astratto, quasi con la idea di colui con chi si parla, non con la persona sua propria." (Annibal CARO, *Lettere familiari...*, t. I, p. 326).

<sup>37</sup> "Io talora quando qualcuno scioccamente mi vuol lusingare e mi dice (sia per esempio) la Signoria vostra mi faccia questa grazia: prima penso se parla a me e poi avvedendomi di questo errore, gli dico: la Signoria mia vi risponda, poi ch'ella s'ha a far questa grazia, e non io." (C. TOLOMEI, *Delle lettere di M. C. Tolomei*, Venetia, Zoppini, 1581, f° 83v).

<sup>38</sup> "Io quando tal'hora qualch'uno saggiamente mi dice, sia per esempio, io vi priego che voi mi facciate questa gratia, prima mi volto a torno per vedere quant'altri sien quivi meco, dipoi accortomi di quella saviezza gli dico: io per me son contento, pur che si contentino ancor quest'altri (...) che pregate con me." (G. RUSCELLI, *Lettera a M.G. Mutio...*, p. 29).

<sup>39</sup> (...) [di maniera hanno] pigliata la possessione della nostra ambizione e vanità che non ce le possiamo spicciare dalle spalle." Bernardo TASSO, *Lettere* (1545 ?), Padova, 1733, I, p. 19.

<sup>40</sup> "L'abuso è già fatto, ed è generale." A. CARO, *Lettere familiari...*, I, p. 326.

<sup>41</sup> Cité par C. GRAND dans "Tu", "Voi", "Lei", *Etude des pronoms allocutoires italiens*, Fribourg, Ingenbohl, 1930, p. 81 et suiv.

la troisième personne."<sup>42</sup> Même simplification à la fin du même XIXe siècle chez le linguiste Pietro Fanfani pour qui le *Lei* est "une éclaboussure de la peste espagnole".<sup>43</sup> Et au début du siècle dernier encore, l'historien de la langue Isidoro Del Lungo, par exemple, dresse un tel réquisitoire contre le *Lei* que P. Giacosa se fait un devoir de prendre sa défense.<sup>44</sup>

Peine perdue ! D'une part parce que la 3<sup>ème</sup> personne a toujours eu, on le voit, ses défenseurs. Très récemment encore, Roberto Ridolfi déclarait que le *Lei* est le mode idéal entre personnes civiles et bien élevées, cérémonieux mais en rien servile ou adulateur."<sup>45</sup> D'autre part et surtout parce que l'usage ne s'en laisse pas conter, les querelles entre linguistes n'ont aucune chance de l'entraver ; les mesures autoritaires elles-mêmes, comme toute mesure dictée d'en haut, restent sans effet. La plus spectaculaire de ces mesures a été prise au siècle dernier par le régime fasciste. C'est sur elle et sur son échec que nous terminerons ce tour d'horizon.

Le 15 janvier 1938, l'écrivain Bruno Cicognani écrit dans le "Corriere della Sera" un article dont il n'avait vraisemblablement pas mesuré l'ampleur des retombées. Menant contre le *Lei* une attaque en règle, il dénonce ce qu'il appelle l'"aberration grammaticale et syntaxique" qui consiste – argument que nous avons rencontré dès le XVIe siècle – à s'"adresser non pas à la personne à laquelle on parle, à la personne réelle, en chair et en os, vivante, mais à une entité abstraite dont l'individu concret serait l'incarnation : à sa Seigneurie..."<sup>46</sup> . Mais il dénonce plus encore le fait que cette aberration est "la conséquence de l'"encourtoisement", de l'affectation des mœurs, des sentiments, des idées, des mots qui nous sont venus de l'Espagne d'alors."<sup>47</sup> Rappelant que la Rome antique n'a connu que le *tu* et le *voi (sic)*, il se lance dans une envolée lyrique : "Maintenant (...) ou plus jamais, la révolution fasciste s'est donné pour but de ramener l'esprit de la race à ses antiques origines, en le libérant de toute pollution. Eh bien, que l'on accomplisse aussi cette purification : que l'on revienne, en cela aussi, à l'usage de Rome, au "tu" expression de l'universel romain et chrétien. Que le "voi" soit un signe de respect et de reconnaissance de hiérarchie."<sup>48</sup>

---

<sup>42</sup> "maledetto spagnolismo della terza persona". Cité par Isidoro del LUNGO, *Il Lei* dans "La lettura", juin 1923, p. 6.

<sup>43</sup> "sprazzo della peste spagnuola". Pietro FANFANI, *Vocabolario dell'uso toscano*, Firenze, Barbera, 1863, vol. II, p. 253.

<sup>44</sup> P. GIACOSA, "*Lei*", "*Voi*", "*Tu*" dans "Il Corriere della Sera", 13 juin 1923.

<sup>45</sup> *Lei* est "il trattamento ideale tra persone civili e bene educate, riguardoso ma niente affatto servile o adulatorio". R. RIDOLFI, *I ghiribizzi*, Firenze, Vallecchi, 1968, p. 124.

<sup>46</sup> "indirizzarsi (...) non alla persona alla quale si parla, alla persona reale, corporea, vivente, ma a un'entità astratta della quale l'individuo concreto sarebbe l'incarnazione: alla signoria di lui." Bruno CICOGNANI, dans "Il Corriere della Sera", 15/03/1938, p. 3.

<sup>47</sup> "Quest'aberrazione grammaticale e sintattica non fu che un portato dell'incortigianamento, dell'artificiosità dei costumi, dei sentimenti, delle idee, delle parole venutaci dalla Spagna di allora (...). (*ibid*).

<sup>48</sup> "Ora ripeto, e non più, la rivoluzione fascista si è proposta di riportare lo spirito della razza alle sue antiche origini, liberandolo da ogni inquinamento. Ebbene: si compia anche questa purificazione: si torni, anche in

Mussolini fut enthousiasmé ; de nombreuses revues fascistes (*Critica fascista*, *Antieuropa*, *Gerarchia*, etc.) reprirent et orchestrèrent les arguments développés par Cicognani. Très vite, des circulaires interdirent l'emploi de la 3<sup>ème</sup> personne d'abord aux membres du Parti National Fasciste (P.N.F.) et de la Jeunesse Fasciste (G.I.L. : Gioventù Italiana del Littorio) puis, de proche en proche, aux employés de l'Etat, à l'armée, aux institutions scolaires, etc.

L'argumentation de Cicognani – qui, il faut le souligner, attribue à l'Espagne le rôle exact qu'elle a joué – a souvent été reprise par des zéloteurs enthousiastes. Un seul exemple. Le proviseur d'un lycée de la province de Udine prononce, en 1939, un discours vibrant, dans lequel il dénonce lui aussi l'humiliante soumission à l'Espagne : pendant cette malheureuse période l'Italie fut pleine de salamalecs, de révérences, de courbettes, de baise-mains et de ... baise-pieds. Dans cette atmosphère et de cette atmosphère morale, est né, enfant légitime de notre misère, le misérable "Lei" (...). La guerre contre le *Lei* est la suite naturelle de la guerre contre toute influence étrangère et barbare. Ce n'est donc pas une guerre de grammaire, mais de caractère, de génie, de race : c'est une guerre digne du Fascisme." <sup>49</sup>

Cette guerre, les censeurs l'ont menée avec un zèle qui a parfois atteint des sommets de stupidité. Un seul exemple. Depuis 1933 paraissait en Italie un hebdomadaire féminin *Lei*, au titre aussi innocent que celui de notre hebdomadaire français *Elle*. Mais cette innocence a échappé aux censeurs fascistes, imperméables aux explications et justifications que fournissait l'hebdomadaire. Lequel a dû – dès 1938 – capituler et abandonner son titre. S'inspirant du nom d'une actrice française alors célèbre, il est devenu *Annabella*.

La censure veillait aussi sur la presse et la littérature. On peut, pour finir, retracer brièvement les vicissitudes qu'a connues le roman de Pavese *La spiaggia*. En 1941, ce court récit est d'abord publié en trois épisodes dans une revue – *Lettere d'oggi* – que dirige Giambattista Vicari. L'écrivain s'aperçoit que Vicari, conformément aux injonctions de la censure, a transformé les *Lei* contenus dans son texte en autant de *voi*. Dans une lettre du 8 novembre 1941, il demande courtoisement à Vicari, qui a l'intention de réunir les trois épisodes en un volume, si les *Lei* ne pourraient pas à cette occasion être rétablis. Vicari, tout aussi courtoisement, répond que cela mettrait en péril sa revue même mais qu'il ne s'en remet pas moins à la décision de Pavese. Lequel n'insiste pas.<sup>50</sup> Mais l'affaire rebondit. Le 27

---

questo, all'uso di Roma, al "tu" espressione dell'universale romano e cristiano. Sia il "voi" segno di rispetto e riconoscimento di gerarchia." (*ibid.*).

<sup>49</sup> "L'Italia fu piena di salamelecchi, di riverenze, di inchini, di baciamani, e di ... baciapiedi. In questa atmosfera e da questa atmosfera morale, nacque, legittimo figlio della nostra miseria, il miserabile "lei". (...). La guerra contro il lei è la naturale continuazione della guerra contro ogni influsso straniero e barbarico. Non è dunque una guerra di grammatica, ma di carattere, di genio, di stirpe: è una guerra degna del Fascismo." Dans Emilio ZANETTE, *Lei, Voi, Tu, Conversazione sulle ragioni storiche ed etiche che vietano agli italiani l'uso del Lei nei rapporti sociali*, Treviso, Longo e Zoppelli, 1939, p. 19.

<sup>50</sup> Lettre du 20 novembre 1941, dans Cesare PAVESE, *Lettere*, Torino, 1968, vol. I, p. 412.

décembre, Vicari écrit à Pavese : Hélas ! il a laissé échapper quelques *Lei* dans le volume dont la publication est imminente. Pavese s'étonne : il ne s'est pas aperçu, en relisant les épreuves, de la présence de *Lei*.<sup>51</sup> Mais, ajoute-t-il, "cela ne me déplairait point si de temps en temps quelques-uns affleuraient. Cela servira de point de référence pour rétablir le texte à l'avenir. Et même, l'idée me plaît beaucoup et je vous serais reconnaissant de les laisser."<sup>52</sup>

Pavese avait bien raison de faire confiance à l'avenir. Avec la fin du régime fasciste prit fin ce que certains ont dénoncé comme "l'infantilisme national de la bataille du *voi*", "la plus ridicule et désastreuse mésaventure grammatico-syntaxique de l'histoire moderne des peuples."<sup>53</sup> L'interdiction avait de toute façon été largement bravée, non seulement de façon militante par certains, mais aussi, par la majorité, parce qu'on ne déracine pas, par un simple décret, une pratique pluriséculaire.<sup>54</sup>

La troisième personne a donc résisté. Elle a repris ses droits et les exercera sans doute encore longtemps. La nouveauté est que son principal concurrent a sans doute changé : ce n'est plus un *voi* qui, on l'a dit, perd du terrain, mais un *tu* qui en gagne. Malgré les inconvénients du *Lei* qui, on l'a vu aussi, sont de taille, souhaitons-lui néanmoins longue vie. Il serait bien triste de se priver des possibilités qu'offre une langue d'apporter, dans les rapports sociaux, les nuances qui contribuent à en faire la richesse.

---

<sup>51</sup> Et l'on comprend qu'il ne s'en soit pas aperçu. En fait, ce ne sont pas des pronoms (visibles) *Lei* qui ont échappé à l'attention de Vicari et de Pavese, ce sont des verbes employés, sans pronoms, à la troisième personne, noyés dans un dialogue qui se déroulait jusque-là et qui se déroulera après avec une deuxième personne du pluriel. L'édition posthume de 1956 (Einaudi) reproduit exactement les 2 éditions de 1942. Il faut attendre la 2<sup>ème</sup> édition Einaudi de 1956 pour que soit rétablie partout la troisième personne.

<sup>52</sup> « Non mi dispiacerebbe se di tanto in tanto ne affiorasse qualcuno. Servirà così di punto di riferimento per ristabilire il testo in avvenire. Anzi, l'idea mi piace molto e Le sarei grato se ce li lasciasse." *Ibid.*, p. 416.

<sup>53</sup> "l'infantilismo nazionale della battaglia del *voi*", "la più ridicola e disastrosa disavventura grammaticale-sintattica della storia moderna dei popoli." Gaspare BARBIELLINI AMIDEI, dans "Oggi", 01/02/1982.

Cette "mésaventure", même si elle a été de courte durée, a peut-être eu comme effet indirect d'accélérer parfois la pratique du *tu*. En effet, "vecchi amici che avevano adoperato magari per decenni il *lei*, non se la sentirono di passare al *voi* e preferirono senz'altro il *tu*." Ignazio BALDELLI, chapitre XIII ("Il Novecento") dans Bruno MIGLIORINI, *Breve storia della lingua italiana*, Firenze, Sansoni, 1964, p. 335.

<sup>54</sup> Dans des circonstances rigoureusement différentes, une tentative autoritaire comparable a également très vite échoué : au lendemain de la Révolution française, plusieurs initiatives furent prises en faveur d'un tutoiement généralisé. Des Sociétés populaires l'adoptèrent, il fut de mise aussi à la Convention sans être toutefois de règle, les instituteurs furent invités à se faire tutoyer par leurs élèves, mais l'application de ces "invitations" fut très inégale. "Il n'est pas difficile de produire des arrêtés ; mais on sait combien la plupart des prescriptions restaient lettre morte.", commente Ferdinand BRUNOT (dans *Histoire de la langue française des origines à nos jours, La Révolution et l'Empire*, t. IX, 2<sup>ème</sup> partie, Paris, Armand Colin, 1967, p. 691). On peut noter par curiosité l'argument développé par l'un des opposants (Thuriot) au projet de loi souhaité par l'un de ses partisans (Bazire) : "On sait bien que le *vous* est absurde, que c'est une faute contre la langue de parler à une personne comme on parlerait à deux, à plusieurs, mais aussi n'est-il pas contraire à la liberté de prescrire aux citoyens la manière dont ils doivent s'exprimer ? Ce n'est pas un crime de parler mal le français." (*ibid.*, p. 692).